



Hiver 2013
Numero #1

La Roquette

LE COMITÉ DES RÉSIDANTS DU CH FERNAND-LAROCQUE



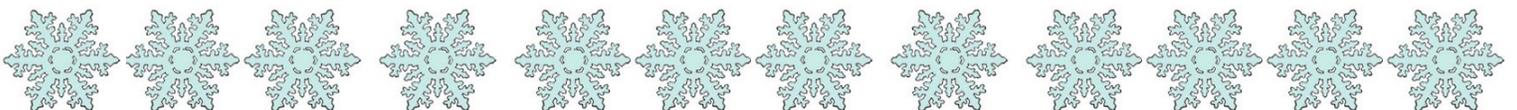
La passion qui propulse nos gens !

Le mensuel par et pour la grande famille des résidents
du Centre d'hébergement Fernand-Larocque



CRFL

Comité des résidents Fernand-Larocque





Bonjour

Voici le cinquième numéro du journal « La Roquette ». Ce journal est destiné aux résidents, aux familles et aux employés (es) du centre d'hébergement Fernand-Larocque.

Veillez noter que ce moyen de communication sera rédigé aux saisons. Le but de cette initiative est que les gens s'approprient le journal en y insérant des chroniques personnelles.



Longue vie à « La Roquette »!



Table des matières

Petite pensée.....	1
Direction.....	2
Responsable des loisirs.....	3
Les droits des résidants.....	4
Association des Bénévoles.....	7
Présentation de la bibliothèque roulante.....	8
Capsule physio/TRP.....	9
Capsule nutrition.....	11
Commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services.....	12
Les bons coups.....	13
Nouveaux résidants.....	14
Anniversaires des mois (Décembre, Janvier et Février).....	15
Conseillère en milieu de vie.....	16
Les traditions du nouvel An.....	18
L'origine de la fête de Noël.....	19
Histoire de la Saint-Valentin.....	21
Poème.....	22
Un peu d'histoire.....	23
Saviez-vous que.....	30
Légende.....	33
Expressions québécoises.....	35
Poème.....	36
Recette du mois.....	37
Art et spectacle.....	38
Jeux divers.....	39
Nécrologie.....	42
Photos d'Halloween.....	43
Petites annonces.....	44



Petite pensée: LE TEMPS DE NOËL

Père, Toi qui as merveilleusement créé l'homme
et l'as plus merveilleusement encore rétabli dans sa dignité,
fais-nous participer à la divinité de ton Fils,
puisqu'Il a bien voulu prendre notre humanité.

Un Sauveur nous est né

Un ange du Seigneur parut auprès des bergers,
et le rayonnement de la Gloire du Seigneur les environna.
Voici que je vous annonce une grande joie :
“Aujourd’hui un Sauveur vous est né, c’est le Christ Seigneur...
Gloire à Dieu au plus haut des Cieux
et paix sur la terre aux hommes qu’Il aime”.
(Évangile de saint Luc 2, 9-11, 14)

Voici comment Dieu a manifesté son amour parmi nous :
Dieu a envoyé son Fils unique dans le monde pour que nous vivions par Lui.
(Première lettre de saint Jean 4, 9)

La grâce de Dieu s'est manifestée pour le salut de tous les hommes.
C'est elle qui nous apprend à rejeter le péché et les passions d'ici-bas,
pour vivre dans le monde présent dans la tempérance, la justice et la piété.
(Lettre de saint Paul à Tite 2, 11-12)

Aujourd'hui le Christ est né ;
aujourd'hui le Sauveur est apparu ;
aujourd'hui sur la terre exultent les anges et les archanges,
aujourd'hui chantent les justes, pleins de joie :
Gloire à Dieu au plus haut des cieux. Alleluia !

Le chant des anges

Gloire à Dieu au plus haut des Cieux,
et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.
Nous Te louons, nous Te bénissons,
nous T'adorons, nous Te glorifions,
nous Te rendons grâce pour ta très grande Gloire !



Direction

Déjà 3 mois, le temps d'une saison, que je partage ma vie avec vous. Que de beaux moments, de beaux sourires, de belles paroles que j'ai vécu, vus et entendus.

J'ai le plaisir et la chance de pouvoir continuer ce que Francine Parisien avait entamé avec vous et ... que de projets : un nouveau salon de coiffure, des nouvelles cuisinettes dans les salles à diner avec une amélioration de l'éclairage, un nouveau bureau pour nos bénévoles, de nouveaux postes de gardes pour les infirmières, et j'en passe.

Mais au delà de tout ce matériel, c'est la chaleur humaine qui se dégage et qui se perçoit au sein de notre grande famille. Cette famille, c'est vous, c'est votre famille et l'ensemble du personnel, bénévoles et médecins. C'est ce petit sourire, cette parole réconfortante, ce mot d'encouragement qui viennent de tous les membres de cette grande famille. Je suis comblé de pouvoir m'inclure dans cette grande famille.

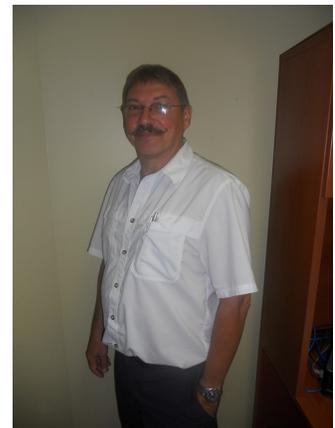
Alors que nous parlons de famille, de chaleur humaine et de saison, quel beau moment pour vous offrir tous mes vœux pour la période des fêtes et la nouvelle année à venir. Je vous souhaite donc du bonheur, de la chaleur humaine et de la sérénité. C'est ce que vous méritez tous.

Je souhaite donc qu'ensemble, nous vivions tous une merveilleuse année 2014.

José Marchand.
Coordonnateur de site
Centre d'hébergement Fer-
Larocque



nand-





Responsable des loisirs



Voici le premier anniversaire du journal « La Roquette ». Ce journal a été créé pour les résidents, les familles et les employés du centre d'hébergement Fernand-Larocque, pour donner de l'information pertinente sur différents sujets les plus variés les uns des autres.

Ce beau projet n'aurait jamais vu le jour sans le dévouement de Mme Roxane Landry, qui a donné beaucoup de son temps pour que ce moyen de communication soit accessible pour tous. Malgré le fait que Mme Landry nous ait quitté l'année dernière, son étoile restera toujours brillante pour les lecteurs du journal « La Roquette ».

Je souhaite à toutes les familles de passer un joyeux temps des fêtes avec vos proches.

Merci de votre confiance.



Mathieu Riverin



Comité des résidents

LES DROITS DES RÉSIDENTS

Cette section présente et vulgarise les droits des résidents, tels qu'ils sont décrits dans la « Loi sur les services de santé et les services sociaux », (ch. S-4.2) des lois du Québec). Ce numéro présentera « **Le droit d'être accompagné et assisté** » et « **le droit d'être représenté** ».

Le droit d'être accompagné et assisté

La loi stipule que « tout usager a le droit d'être accompagné et assisté d'une personne de son choix lorsqu'il désire obtenir des informations ou entreprendre une démarche relativement à un service dispensé par un établissement ou pour le compte de celui-ci ou par tout professionnel qui exerce sa profession dans un centre exploité par l'établissement. » (art. 11 LSSSS).

Qui peut exercer ce rôle d'accompagnateur ? Bien sûr, un parent, un proche est souvent une personne de confiance pour l'utilisateur. Par ailleurs, le comité des usagers, l'organisme communautaire désigné à cette fin ou encore tout autre organisme communautaire peut également agir en ce sens. De même, les personnes responsables du traitement des plaintes dans les établissements ou à l'Agence de la santé et des services sociaux, de même qu'au bureau du Protecteur du citoyen, peuvent aider les usagers à formuler leur plainte ainsi que pour toute autre démarche entourant son examen.

Cependant l'accompagnateur, l'assistant ou le représentant ne doit pas être celui qui dicte les services ou les traitements requis. Il est là pour cueillir des informations ou questionner sur une démarche relativement à un service dispensé par l'établissement ou un professionnel.

Le droit d'être représenté

« *Les droits reconnus à toute personne dans la présente loi peuvent être exercés par un représentant.* » (art. 12, 1er al. LSSSS). Dans le cas d'un majeur inapte, ce sera le mandataire, le curateur, le tuteur, le conjoint, un proche ou toute personne qui démontre un intérêt particulier pour l'utilisateur.



Suite...LES DROITS DES RÉSIDANTS

Sont présumées être des représentants les personnes suivantes, selon les circonstances et sous réserve des priorités prévues au Code civil :

Le titulaire de l'autorité parentale de l'usager mineur ou le tuteur de cet usager, le curateur, le tuteur, le conjoint ou un proche parent de l'usager majeur inapte, la personne autorisée par un mandat donné par l'usager majeur inapte antérieurement à son inaptitude.

La personne qui démontre un intérêt particulier pour l'usager majeur inapte. » (art. 12 LSSSS). Ainsi, lorsque l'inaptitude d'un majeur à consentir aux soins requis par son état de santé est constatée, le consentement est donné par le mandataire, le tuteur ou le curateur. Si le majeur n'est pas ainsi représenté, le consentement est donné par le conjoint, qu'il soit marié, en union civile ou en union de fait, ou, à défaut de conjoint ou en cas d'empêchement de celui-ci, par un proche parent ou par une personne qui démontre pour le majeur un intérêt particulier. » (art. 15 Code civil).

Toutes les décisions doivent se prendre dans le meilleur intérêt de l'usager ainsi représenté. La loi nous dicte que : « Celui qui consent à des soins pour autrui ou qui les refuse est tenu d'agir dans le seul intérêt de cette personne en tenant compte, dans la mesure du possible, des volontés que cette dernière a pu manifester. S'il exprime un consentement, il doit s'assurer que les soins seront bénéfiques, malgré la gravité et la permanence de certains de leurs effets, qu'ils sont opportuns dans les circonstances et que les risques présentés ne sont pas hors de proportion avec le bienfait qu'on en espère». (art. 12 Code civil).

Lorsqu'un plan d'intervention est mis en place, l'établissement qui dispense la majeure partie des services en cause ou celui des intervenants désigné après concertation entre eux doit élaborer pour l'usager le plus tôt possible un plan de services individualisé. » (art. 103 LSSSS). L'usager peut dès lors participer à l'élaboration de son plan d'intervention ou de son plan de services individualisé, lorsque ces plans sont requis ainsi que pour toute modification apportée à ces plans.



Suite...LES DROITS DES RÉSIDANTS

Il a le droit d'être consulté dans l'identification de ses besoins, de connaître et d'approuver les objectifs poursuivis par l'établissement, ainsi que les moyens à utiliser et la durée prévisible pendant laquelle des services devront lui être fournis. Le plan d'intervention doit assurer la coordination des services dispensés à l'utilisateur par les divers intervenants concernés de l'établissement. » (art. 102 LSSSS).

Concrètement, ce droit s'exerce par les questions que l'on pose aux professionnels traitants et les informations dont l'on dispose, et celles que l'on souhaiterait obtenir au sujet de son état de santé physique ou mental, du diagnostic, du pronostic, des traitements à envisager avec les risques et les conséquences qui y sont associés, et aux résultats d'analyse ou d'examen. À titre d'exemple : un résident vivant en CHSLD pose des questions sur le déroulement d'un examen qu'il doit subir et sur la douleur qu'il pourrait ressentir lors de cet examen.

Comme usager du réseau de la santé et des services sociaux, vous prenez une part active à votre santé lorsque vous participez aux décisions qui vous concernent. Cela suppose la collaboration avec les professionnels de l'établissement où vous recevez des services ainsi que le respect du plan d'intervention ou du plan de services personnalisés qui a été mis en place. Vous avez aussi l'obligation d'utiliser les services de façon judicieuse.

N'hésitez pas donc pas à vous impliquer dans votre plan d'intervention ! C'est de votre santé dont il s'agit.

Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année à toutes et à tous et au plaisir de vous retrouver en 2014.

Lynda Tousignant, secrétaire



CRFL
Comité des résidents Fernand-Larocque





Association des Bénévoles

Association des Bénévoles



Centre d'Hébergement Fernand-Larocque

L'Association des Bénévoles souhaite ses meilleurs vœux aux résidants (es), aux familles et aux membres du personnel. Le temps des fêtes est un moment unique durant l'année, qui permet d'unifier les rapports familiaux avec une bonne dose d'amour. Que ces souvenirs inoubliables soient gravés dans vos mémoires en ces moments de réjouissances.



Pierre Spérano, *Président*

Association des bénévoles du C H Fernand Larocque



Présentation de l'équipe de la bibliothèque roulante



La bibliothèque roulante est un projet qui vise à distribuer des livres, des revues et des encyclopédies aux résidents qui désirent s'évader dans des histoires rocambolesques. De plus, nous avons une activité de lecture qui s'offre principalement aux personnes grabataires ou ayant un trouble cognitif important, car la lecture est un moyen efficace pour diminuer l'anxiété et l'ennui des résidents esseulés. Grâce à nos précieux bénévoles : Anne, Ghislaine et Alain Desrochers, ce projet peut mûrir en fonction des besoins des résidents.

NB: Si vous avez des revues, livres ou autres documents pouvant intéresser les résidents que vous n'utilisez plus, vous pouvez en faire un don au centre d'hébergement Fernand-Larocque.

Mathieu Riverin



BIBLIO ROULANTE



Capsule en réadaptation physique

Planification du transfert vers un service en contexte résidentiel, communautaire et au travail.

1 Identifier une ressource résidentielle ou un service potentiel qui correspond aux besoins, intérêts et objectifs de réadaptation de l'utilisateur.

2 S'assurer que les attentes et capacités de la ressource ou du service correspondent au fonctionnement de l'utilisateur (pour une ressource résidentielle, se référer au rapport de validation produit par le service de l'Accès à la Direction des services professionnels).

3 Assurer la convenance de la ressource ou service en consultant l'utilisateur, ses proches ou son représentant légal et tout autre professionnel en mesure de fournir un avis en lien avec l'intégration de l'utilisateur au sein de la ressource ou au sein du service.

4 S'assurer que l'environnement social et physique ainsi que le groupe de pairs correspondent aux besoins de l'utilisateur.



Suite...Capsule en réadaptation physique

Procédez aux étapes suivantes pour assurer justesse et rigueur dans la démarche:

1 Obtenir le consentement de l'utilisateur, de son représentant légal ou ses proches avant de procéder à la transition.

2 Planifier une rencontre de transfert pour assurer la concertation et la transmission complète des informations : usager, représentant légal ou ses proches, chef en réadaptation, intervenant pivot, intervenant du service (celui qui connaît bien l'utilisateur et celui qui l'accueille).

3 Indiquer les raisons qui motivent cette transition en vous servant du document intitulé : « Rencontre de transfert et plan d'action pour une transition sécuritaire » et compléter toutes les étapes du plan d'action :

- Préciser les étapes de transition dans le nouveau milieu;
- Identifier les habitudes de vie, les intérêts, les besoins et objectifs du plan d'intervention de l'utilisateur, les interventions spécifiques et mesures préventives nécessaires (ex. : adaptation du milieu, formation, etc.)
- Procéder au transfert des informations médicales et fournir la liste des médicaments pour la comparer lors du transfert et voir si celle-ci est la même (bilan comparatif des médicaments).

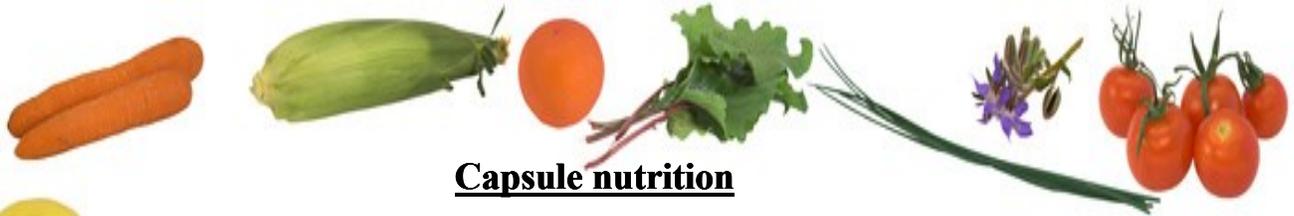
4 Une fois complété, transmettre le rapport de transfert et plan d'action aux participants, à votre supérieur immédiat et directeur.

5 L'original du document doit être déposé au dossier physique central de l'utilisateur et une note d'évolution doit être rédigée dans le SIPAD.

Karine Guérin,
Thérapeute en réadaptation physique

Veillez noter que la procédure intégrale est disponible sur l'intranet des employés :
DSP-PR 2010-09-18 (révisée 2013-06-21)





Capsule nutrition

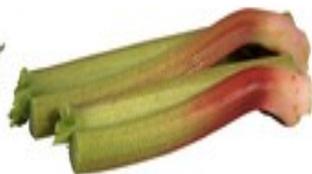
Tout aliment qui contient des pro-biotiques présente des avantages pour la santé.

LA VÉRITÉ : Les pro-biotiques sont de bonnes bactéries que l'on trouve naturellement dans les aliments ou qui peuvent être ajoutées aux aliments, par exemple au yogourt, au fromage et aux boissons à base de lait. Lorsqu'on en mange régulièrement, en quantité adéquate, les probiotiques peuvent aider au maintien de la santé du système immunitaire et des bonnes bactéries dans l'intestin. Certains types de probiotiques peuvent contribuer à réduire certaines formes de diarrhée et à atténuer les symptômes du côlon irritable chez certaines personnes. Toutefois, ce ne sont pas tous les aliments auxquels des probiotiques ont été ajoutés qui procurent des bienfaits santé. Nous en apprenons encore au sujet des probiotiques : quels sont les meilleurs, combien il faut en consommer et pendant combien de temps pour obtenir divers bienfaits pour la santé.

« Multigrains » veut dire la même chose que « grains entiers ».

LA VÉRITÉ : Multigrains ne signifie pas toujours grains entiers. Les produits multigrains sont composés de plusieurs grains, mais pas nécessairement de grains entiers. Vous obtiendrez les meilleurs bienfaits santé en consommant des grains entiers. Pour vous assurer qu'un aliment est fait de grains entiers, cherchez le terme « entiers » ou « entières » après le nom de chaque grain dans la liste d'ingrédients de l'étiquetage nutritionnel. Si des grains entiers sont les ingrédients principaux d'un aliment, ils devraient apparaître au début de la liste d'ingrédients. Consommez au moins la moitié de vos portions de produits céréaliers sous forme de grains entiers.

Source : Les diététistes du Canada ©2012 Service des communications du CROM
 Source : Les diététistes du Canada ©2012 Service des communications du CROM





Commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services



Bonjour!

Nous profitons de cette belle invitation à écrire un article dans votre journal interne pour nous présenter plus spécifiquement.

Alors voilà...Nous sommes Bertrand St-Amour, commissaire adjoint et France Dumont, commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services, tous deux du CSSS de Laval.

Dans une perspective d'amélioration continue, la Loi sur les services de santé et les services sociaux précise que le commissaire local et le commissaire local adjoint sont responsables envers le conseil d'administration du respect des droits des usagers et du traitement diligent de leurs plaintes et/ou demande d'assistance.

Les commissaires ainsi que les médecins examinateurs, pour le traitement des plaintes médicales, exercent leurs fonctions par le biais d'une approche respectueuse et constructive favorisant l'écoute du point de vue de toutes les parties impliquées. Au terme d'une analyse, les conclusions sont transmises. On y retrouve des explications, informations et des engagements d'amélioration et de suivis des situations analysées afin de solutionner les situations de façon satisfaisante et d'éviter la répétition des problèmes.

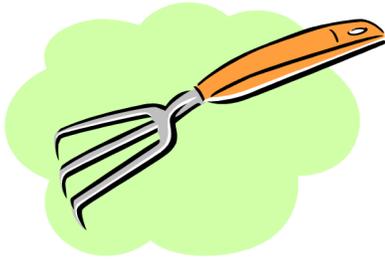
Bien que tout soit mis en œuvre pour assurer des services de qualité, il peut arriver que vous pensiez ne pas avoir reçu ceux auxquels vous avez droit, ou auriez dû recevoir. Si vous estimez que tel est le cas, nous vous invitons à en discuter avec le responsable concerné. Ces personnes ont à cœur votre bien-être et sont les mieux placées pour évaluer la situation et, éventuellement trouver une solution.

Si, malgré cette démarche, vous n'êtes toujours pas satisfait ou si vous le jugez nécessaire, vous pouvez formuler une plainte. Celle-ci peut être déposée verbalement ou transmise par écrit, soit par courriel ou par la poste.

L'équipe du Bureau du commissaire local aux plaintes et à la qualité des services vous accompagnera dans votre démarche.

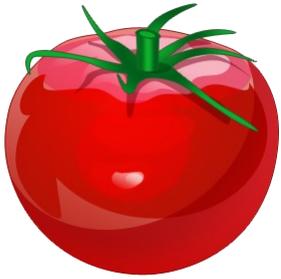
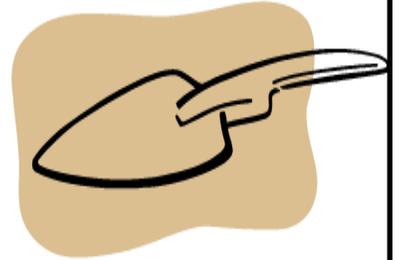
N'hésitez pas à nous contacter... Nous sommes: **À votre écoute.**

Secrétariat : 450-668-1010 poste 23628



Les bons coups

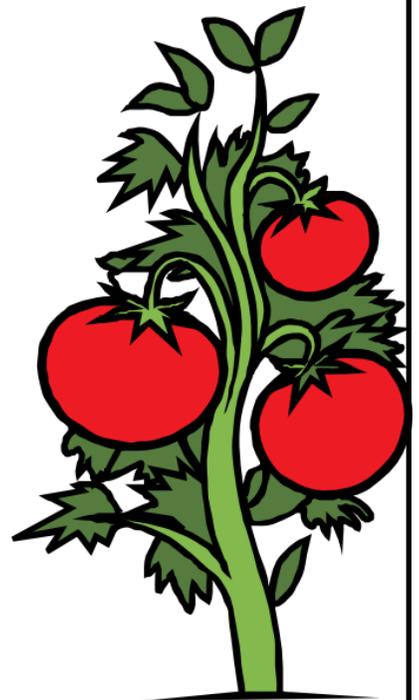
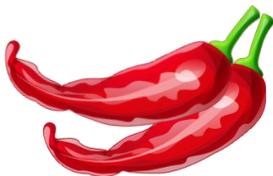
Un jardinier hors de l'ordinaire



Un homme rempli de bonheur lorsqu'il est en contact avec la nature et les températures clémentes de l'été. Sans broncher, M Ezio DiMarzio s'est occupé du jardin de la résidence avec beaucoup d'ardeur et de passion. Il a fait de ce jardin sa principale préoccupation durant la saison estivale. Le travail accompli par M. DiMarzio est remarquable en tout point, car il a su donner beaucoup d'amour et d'attention à ce jardin pour qu'il puisse nous offrir des légumes succulents. Avec son savoir et son expérience en matière de jardinage, il a redonné une seconde vie à la terrasse.

M. DiMarzio, au nom de tous les résidents, nous voudrions vous remercier de votre implication dans ce magnifique projet.

Alors, on se dit à cet été pour un autre projet aussi BON!



*Merci
Beaucoup*



Nouveaux résidants permanents



Bienvenue à :

Mme Lorraine Bélanger
Mme Jeannette Vachon
Mme Dorotea Medori
Mme Claire Bourdon
M. Léopold Bonato





Anniversaire des mois (Décembre, Janvier et Février)

Décembre 2013

01-Henryka Lagoda
08-Marie-Reine Corbeil
08-Stanislas Maciejko
08-Réjane Martin
10-Gisèle Hervieux
12-Anastasios Kallianis
17-Dianne Drasse
21-Diane Comtois
28-Lise Berthiaume

Janvier 2014

02-Ezio DiMarzio
17-Nina Isabelle Lacroix
26-Thérèse Gagnon
27-Thérèse Beausoleil
28-André Charbonneau

Février 2014

02-Flore Fortin
03-Réjeanne Hébert
11-Juliette Dumont
16-Gemma Lamarche
26-Martial Loranger
26-Olga Perini

Bonne Fête à tous!





Conseillère en milieu de vie

Milieu de vie de qualité dans notre centre d'hébergement

En octobre 2003, le ministère de la santé et des services sociaux déposait le document « *Un milieu de vie de qualité pour les personnes hébergées en CHSLD* » - *Orientations ministérielles*.

On y précise sept principes directeurs qui doivent guider les choix organisationnels autant en matière de gestion, d'intervention et d'aménagement et qui orientent les modalités de prestation des soins et des services. Pour nous aider à créer un milieu de qualité, nous devons connaître et nous inspirer des principes directeurs suivants :

1. Les caractéristiques, les besoins et les attentes des résidents constituent le fondement de toute décision en matière d'organisation, d'intervention et d'aménagement;
2. l'établissement doit favoriser le maintien et le renforcement des capacités des personnes hébergées ainsi que leur développement personnel, tout en tenant compte de leur volonté personnelle;
3. la qualité des pratiques passe avant tout par la préoccupation constante de la qualité de vie;
4. l'établissement doit favoriser et soutenir le maintien de l'interaction de la personne avec sa famille et ses proches et favoriser leur implication dans la prise de décision;
5. la personne âgée a droit à un milieu de vie de qualité où on lui prodigue des soins et des services de qualité;
6. la personne hébergée a droit à un milieu de vie qui respecte son identité, sa dignité et son intimité, qui assure sa sécurité et son confort, qui lui permette de donner un sens à sa vie et d'exercer sa capacité d'autodétermination;
7. l'établissement doit prévoir des mécanismes d'adaptation des pratiques professionnelles, administratives et organisationnelles qui favorisent l'ensemble des principes directeurs.

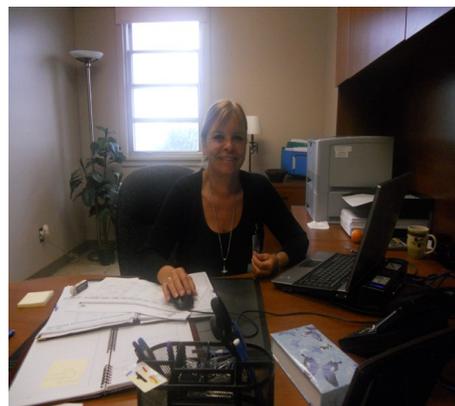


Suite...Conseillère en milieu de vie

Le document ministériel précise que pour constituer un milieu de vie de qualité, les connaissances actuelles permettent d'affirmer que l'intervention en centre d'hébergement doit se traduire par une approche globale, adaptée, positive, personnalisée, participative et interdisciplinaire.

Nous devons donc traduire dans nos gestes du quotidien ces principes directeurs qui nous rappellent que le résident est au cœur de nos préoccupations. Nous devons aussi en tout temps tenir compte de leurs droits, de leurs besoins et de leurs attentes, et ce bien entendu, dans les limites de notre panier de service.

Johanne Labrie
Conseillère en milieu de vie





Les traditions du nouvel An

La fête du saint : **Sylvestre 1er**

Saint-Sylvestre était pape de 314 à 355. Il est surtout connu pour son combat contre la doctrine d'Arius de Constantinople qui niait la nature divine de Jésus. En réalité, ce saint a peu à voir avec la fête du nouvel An, mis à part son nom. Certains historiens avancent que ce saint fut choisi uniquement pour son nom, qui évoque la forêt. La nature est en effet très importante dans les symboliques et traditions héritées de l'antiquité. Saint Sylvestre 1er reste connu pour ses constructions de grandes basiliques romaines.

Les étrennes du nouvel an

Le repas du nouvel an est souvent l'occasion de donner des étrennes aux enfants. Pour certains, cette tradition vient de la Rome antique où l'on s'échangeait des pièces et des médailles à l'occasion du changement d'année. Cet échange remonte à l'époque du règne du roi Tatiüs Sabinus, roi des Sabins, qui reçut un bois sacré de la déesse Strenia en gage de bon augure pour l'année à venir. Cet échange s'est généralisé à l'ensemble de Rome, mais peu à peu le bois de verveine a été remplacé par des pièces et des médailles. Ces présents étaient des échanges de bons présages pour l'année à venir et des gages d'amitié entre romains. Le mot étrennes vient donc du latin et fait référence à un cadeau symbole d'heureux présage. Les étrennes sont aussi les sommes d'argent que l'on donne aux employés de maison et aux personnels des services de ville et services publics comme les pompiers, le facteur ou les éboueurs.

Le gui et le houx présents au réveillon et au repas du nouvel An sont un héritage des traditions et croyances anciennes. Depuis toujours, le feuillage vert du gui et du houx leur confère des pouvoirs surnaturels. Pour les druides celtes, le gui et le houx portaient bonheur: nous avons gardé l'habitude de nous embrasser sous le gui, le soir du réveillon de la Saint-Sylvestre, en gage de bonheur sentimental et de mariage dans l'année pour les célibataires. Mais le bonheur n'était pas le seul pouvoir positif du gui, pour les celtes: il permettait aux femmes d'avoir beaucoup d'enfants. Il protégeait du mauvais sort et garantissait des récoltes abondantes.

Dans la symbolique chrétienne le houx est plus important en raison de son feuillage persistant et de ses baies rouges et il était traditionnellement réservé pour Noël. Aujourd'hui le houx est lui aussi utilisé dans la décoration du nouvel an.

<http://www.teteamodeler.com/culture/fetes/origine-date-noel.asp>



L'origine de la fête de Noël



La fête de Noël - fête de la naissance de Jésus Christ - existe depuis le III^e siècle. Noël est, bien entendu, la célébration de la naissance du Christ pour l'ensemble du monde chrétien. Mais pourquoi la date du 25 décembre fût-elle choisie ? En réalité, les premières fêtes de Noël ne se déroulaient pas sur un seul jour mais sur plusieurs, dans une période allant du mois de novembre au mois de janvier. Le choix de cette période était un choix stratégique de l'Eglise permettant de faire disparaître d'anciennes coutumes et traditions païennes en y substituant l'une des fêtes les plus importantes de la chrétienté : la nativité.

Les origines de la bûche de Noël

La tradition de la bûche de Noël, était très répandue en Europe avant l'arrivée de l'électricité. Quelques jours avant Noël, un gros tronc ou une souche était soigneusement sélectionnée pour tenir le plus longtemps possible. Elle était choisie en bois de fruitier comme le cerisier, le noyer, le châtaigner, l'olivier ou le chêne. La sélection et la préparation de la bûche de Noël suivaient un rituel très précis. La bûche devait être coupée avant le lever du soleil. Après l'avoir décorée de feuillages et de rubans, la bûche devait être portée à deux jusque dans l'âtre.

Le rituel de l'allumage variait selon les régions, dans le sud, la bûche devait être bénie par le chef de famille avant d'être allumée par le plus jeune de la famille. Dans d'autres régions, la bûche devait impérativement être allumée avec des tisons provenant de la bûche de Noël de l'année précédente, alors qu'ailleurs elle était arrosée de vin cuit ...

<http://www.teteamodeler.com/culture/fetes/origine-date-noel.asp>



Suite...L'origine de la fête de Noël



La bûche de Noël devait brûler le plus lentement possible. Au minimum, elle devait se consumer durant toute la nuit de Noël, mais dans certaines régions elle devait tenir jusqu'à l'Épiphanie ! Pour certains, la tradition de la bûche de Noël prolonge la coutume des feux de joie celtes des fêtes du solstice d'hiver. On attribuait des vertus magiques aux cendres de la bûche de Noël. Elles étaient donc conservées et réparties pour protéger la maison de la foudre, conjurer du mauvais sort ou pour améliorer les récoltes. Aujourd'hui il reste la bûche de Noël en pâtisserie et les bougies de Noël.

La crèche au sens strict est une auge, une mangeoire d'animaux. C'est dans cette mangeoire que, d'après la Bible, Jésus a été placé à sa naissance. Par extension, la crèche de Noël représente la mangeoire dans laquelle se trouve Jésus et les personnages qui l'entourent.



La crèche est une tradition chrétienne et catholique. Les pays Anglo-saxons et germaniques en majorité protestants ne suivent pas cette coutume.

Il semble que la tradition de la crèche de Noël date du XIII^e siècle et qu'elle ait été instaurée par Saint François d'Assise. En 1223, il organisa une scène vivante de la crèche avant de célébrer la messe de Noël. Cette initiative fut reprise dans toute l'Italie avant de gagner une grande partie de l'Europe, dont la France. Peu à peu, les crèches vivantes furent remplacées par des crèches de figurines. La Provence et l'Italie développèrent l'art des figurines. Sous la Révolution française, les messes de minuit furent interdites et avec elles, les crèches à l'église. Les habitants restés fidèles à la religion développèrent la crèche à la maison.

<http://www.teteamodeler.com/culture/fetes/origine-date-noel.asp>



Histoire de la Saint Valentin, fête des amoureux

L'origine romaine de la Saint Valentin

La fête de la Saint Valentin est la fête des amoureux ! La Saint-Valentin est une fête traditionnelle des pays anglo-saxons mais elle ne connaît un réel développement en France que depuis les années 80.

Comme pour la majorité des fêtes, les origines de la Saint-Valentin ne sont pas certaines, mais la majorité des historiens s'accordent à penser que cette fête trouve son origine dans la Rome antique. Pour le reste les avis divergent beaucoup.

Il semble que 3 saints sont à l'origine de la Saint-Valentin :

L'empereur romain Claude II

L'évêque de Terni

Valentin de Rhétie

Les seules origines vérifiées remontaient au moyen-âge.

L'envoi des "Valentines" et des cartes

Dès le XII^{ème} siècle en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis les amoureux comme les amis échangent des "Valentines" qui sont des messages d'amour ou d'amitié écrits sur des cartes.

Les premières cartes de Saint Valentin étaient réalisées à la main par le valentin ou la valentine, mais rapidement elles furent remplacées par des cartes postales. Aujourd'hui de nombreux amoureux s'envoient des cartes virtuelles.

Dans certains pays, notamment les pays anglo-saxons, les enfants ont toujours l'habitude d'échanger des cartes de Saint Valentin avec leurs meilleurs amis en témoignage de leur amitié.

<http://www.teteamodeler.com/culture/fetes/histoire-saint-valentin.asp>



Pourquoi je t'aime?

Oriza Martins

*Pourquoi essayer d'expliquer
Ce sentiment inexplicable?
Comment peut on parler d'un amour
Mistérieux, adorable? ...*

*Je t'aime parce que
J'ai besoin de toi,
Je t'aime d'un amour sans fin,
Et j'espère que tu as
Besoin de moi autant.
Je t'aime parce que je t'aime,
C'est ça... c'est tout simplement!*

*Si je t'aime simplement
Parce que j'aime t'aimer,
Si j'adore t'adorer,
Si je te veux, à la folie,
Si je t'aime fortement,
Qu'est que puis-je
demander au ciel?
Que ça va durer indéfiniment!*

*Je t'aime parce que je t'aime
Je t'aime d'un amour sans fin
Je t'aime parce que je t'aime,
C'est ça... c'est tout simplement!*



Un peu d'histoire

Les débuts de la grande aventure

La compagnie de papier Rolland, Saint-Jérôme, P.Q., 1883

L'industrie papetière québécoise tire son origine de l'exploitation forestière destinée au marché britannique. Suite au blocus naval de Napoléon en 1806, l'Angleterre ne peut plus s'approvisionner en matières premières sur le continent européen. Elle se tourne alors vers sa colonie, le Canada, pour avoir accès au bois d'œuvre qui servira, entre autres, à la construction navale. Le Québec découvre à cette époque tout le potentiel commercial de ses forêts et met à profit son vaste réseau hydrographique.

Des quatre coins de la province, on voit des milliers d'hommes monter aux camps, laissant derrière eux femmes et enfants, ainsi qu'une terre en dormance. Ayant bûché tout l'hiver, ils profitent de la crue du printemps pour le flottage du bois. C'est le début de la drave. Ce moyen de transport efficace et économique permettra d'acheminer annuellement des millions de billots de bois vers les scieries, où ils seront taillés avant d'être exportés.

La paix revenue en Europe, la demande en bois équarri s'effondre. Le Canada doit donc trouver de nouveaux marchés. C'est ainsi qu'il se tourne vers ses voisins du Sud qui connaissent un boum démographique majeur. Les activités d'exportation repartent de plus belle, stimulées par le traité de réciprocité signé en 1854, permettant différents échanges économiques entre les deux pays.



Suite...Un peu d'histoire

Un campement forestier

Au tournant du XX^e siècle, la population américaine se stabilise, ce qui entraîne à nouveau un ralentissement de la demande et oblige le Canada à trouver un autre marché. Fort heureusement, un nouveau besoin se manifeste : celui de la pâte de bois destinée à être transformée en papier. On passe alors graduellement du règne du pin au règne de l'épinette, du bois de construction au bois à pulpe. Les scieries laissent place aux papeteries qui s'établissent près des cours d'eau, bénéficiant des infrastructures laissées sur place. C'est à cette époque que les régions comme l'Outaouais, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Mauricie se distinguent par leur productivité.

Ces nouvelles réalités amènent de profondes mutations dans la société québécoise, dont un déplacement de la population rurale au profit de la ville, rendant disponible une main d'œuvre qui trouve refuge, entre autres, dans les usines de pâtes et papiers. Autrefois bercé par le rythme des saisons, le cultivateur devenu ouvrier voit maintenant son cadre de travail régi par le retentissement du sifflet d'usine. Ce dernier l'avertit des changements de quarts, lui dictant quand manger, quand se reposer... Implicitement, il dicte la vie des familles : une autre boîte à lunch à préparer, papa doit faire des heures supplémentaires !



Un peu d'histoire

Suite...Un peu d'histoire

Se réappropriier la ressource

Paper Mill, Jonquieres, Que. Saguenay River

Les premiers temps, ce sont essentiellement des capitaux étrangers – surtout américains – qui permettent le développement de l'industrie papetière : en effet, la hausse croissante de la demande en papier journal, stimulée par la presse à grand tirage, favorise le marché. On s'approvisionne en pulpe au Québec et la transformation finale (de loin l'opération la plus payante) se fait aux Etats-Unis. Conscient que les bénéfices émanant de l'exploitation de ses ressources lui échappent, l'État québécois adopte, en 1910, une première mesure visant à ramener le contrôle de ses forêts. Avec cette loi, le Premier ministre, Lomer Gouin interdit l'exportation de la pulpe aux États-Unis : les entreprises de l'extérieur doivent désormais s'installer et transformer au Québec pour s'assurer un accès à la ressource. Trois ans plus tard, l'adoption de l'Underwood Act par le gouvernement américain marque l'abolition des tarifs douaniers sur le papier afin de stimuler les échanges commerciaux. Il en résulte qu'au moment de la Première Guerre mondiale, près de 90% de la production canadienne de papier journal prend la route des Etats-Unis.

Les années 1920 sont marquées par une croissance quasi anarchique, une hausse des investissements étrangers ainsi que des profits rapides et substantiels. Au titre de premier producteur mondial de papier journal, le Canada ajoute celui de premier exportateur. Le Premier ministre, Louis-Alexandre Taschereau, (1920-1936) affirme: « nous devons nous servir de l'or de nos voisins pour nous développer ». Flairant l'opportunité, il s'associe avec l'Église afin d'offrir aux entreprises américaines qui s'établissent sur le territoire une main d'œuvre docile et met en place une série d'avantages, notamment la suspension de taxes. La crise des années 1930 viendra mettre un terme à dix ans de croissance effrénée. Le ralentissement se fait sentir partout au pays, conduisant bon nombre de compagnies au bord de la faillite.



Un peu d'histoire

« L'or blanc » québécois (1940-1970)

Canadian International Paper : chargement de rouleaux de papier-1961

La relance d'après-guerre marque une étape importante dans l'histoire des pâtes et papiers, considérée comme l'âge d'or de l'industrie. Celle-ci est caractérisée par des augmentations record de la production, mais aussi par le réaménagement du travail, basé sur la mécanisation des procédés, de la coupe du bois à la fabrication du papier. La spécialisation des métiers vient également donner un air de modernité à l'industrie, avec l'ouverture d'une première école nationale de papeterie à Trois-Rivières. Du côté des ouvriers, les conditions de travail s'améliorent et on observe une percée du mouvement syndical qui n'avait pas réussi jusque là à s'implanter, à cause notamment du paternalisme industriel.

Les années 1960 amènent leur lot de changements dans la société québécoise. Propulsés par le « *Maîtres chez nous* » de Jean Lesage, les Québécois veulent se réapproprier leur territoire. De grands projets tels que la nationalisation de l'électricité voient le jour. C'est le début de l'État-providence. L'industrie papetière est, quant à elle, marquée par de nouvelles stratégies visant à accroître son rôle, tandis qu'on cherche, par la création de sociétés d'État, à mieux contrôler l'exploitation de ses ressources. Avec la loi 27, adopté en 1974, le gouvernement va encore plus loin en s'assurant une meilleure répartition de la ressource forestière. Selon les régions, il octroie des subventions pour la modernisation des usines et la réorganisation complète de l'industrie du sciage. Ainsi, le gouvernement qui était autrefois gardien de la forêt, en devient un gestionnaire actif.



Un peu d'histoire

La modernisation, un virage difficile à négocier (1980 à aujourd'hui)

Après une période de croissance soutenue, les années 1980 débutent sous le signe de la récession et du chômage. Confronté à l'essoufflement de la ressource forestière (conséquence de la surexploitation et du reboisement insuffisant), le gouvernement privatise et dérègle ses sociétés d'État. Le milieu industriel est chambardé. C'est la désindustrialisation, phénomène qui se poursuit durant toute la décennie suivante, alors que le Québec est marqué par une restructuration des industries forestières et papetières ainsi que par la forte présence de la concurrence étrangère. Une modernisation des équipements est nécessaire afin de faire face aux nouvelles exigences du marché.

Malheureusement, plusieurs papetières ne voient pas l'intérêt d'investir des centaines de millions de dollars dans des infrastructures désuètes, alors qu'il est possible de construire ailleurs et à meilleur coût des installations entièrement nouvelles. Le monde industriel fera face au démantèlement de plusieurs de ses grands complexes qui jadis, avaient marqués les quartiers ouvriers. Est-ce le début de la fin ?

Certes, avec l'arrivée du nouveau millénaire, certains facteurs ont contribué au déclin de la production de papier journal : hausse du dollar canadien, concurrence des marchés internationaux et arrivée des nouveaux supports électroniques. Paradoxalement, de nouvelles avancées technologiques façonnent le milieu papetier d'aujourd'hui et l'appellent à se réinventer. Alors que jadis il comptait sur sa compétitivité en termes de production, c'est maintenant dans le domaine de l'économie du savoir qu'il se démarque. Par exemple, de nouveaux procédés de transformation et de valorisation permettent d'axer le travail différemment tant au point de vue de la transformation du bois, des papiers et des cartons que des matières recyclées. L'industrie papetière emprunte dorénavant une voie plus verte et de nouvelles normes environnementales font leur entrée, comme le traitement des eaux usées, tandis que l'on priorise des ressources écologiques à renouvellement rapide, comme le bambou, l'eucalyptus, le chanvre et le lin. Du point de vue de la recherche, on parle de biochimie, de méthicellulose, de bioénergie et de papier intelligent antibactérien. C'est donc une industrie en constante évolution.



Un peu d'histoire

Les pâtes et papiers : un patrimoine indissociable de notre histoire

Plaque apposée par la Commission des Lieux et monuments historiques du Canada. Bien que l'on ait commencé à prendre conscience de l'importance de sauvegarder le patrimoine dans les années 1960 au Québec, le patrimoine industriel tardera un peu à s'imposer comme un élément à préserver. Il faut attendre la fin des années 1970, alors que certaines industries, forestières et papetières, commencent à éprouver des difficultés financières, pour que cette préoccupation surgisse. C'est en effet lorsque les entreprises quittent le territoire, laissant derrière elles des villes et des villages dévitalisés, que des regroupements de citoyens se mobilisent.

Les projets de mise en valeur sont toutefois difficiles à mettre sur pied et rapidement, les citoyens font face à un manque de ressources. Soulignons que, d'une part, l'ampleur et la complexité des sites industriels rendent parfois leur sauvetage particulièrement coûteux par rapport à d'autres types de patrimoine, car on doit également procéder à une reconversion d'usage afin de transformer le lieu industriel en lieu public.

D'autre part, le patrimoine industriel s'inscrivant souvent dans le temps présent, sa sauvegarde peut sembler moins urgente ou importante d'un point de vue historique. Cet ensemble de contraintes explique peut-être pourquoi certaines mises en valeur se font *in extremis* suite à la menace de démolition de certains bâtiments industriels anciens. Prenons par exemple au Village historique de Val-Jalbert, à la Pulperie de Chicoutimi ou encore à Boréal, centre d'histoire sur l'industrie papetière. Situé dans l'ancienne usine de filtration d'eau d'une des plus grandes papeteries au monde, la Canadian International Paper, Boréal a été sauvé grâce à la vigilance de l'entrepreneur qui trouvait « dommage » de démolir un bâtiment si bien situé.

Il arrive aussi que la récupération de lieux industriels passe par une réutilisation de l'espace à des fins commerciales : songeons à l'usine de La Rolland qui abrite maintenant des locaux d'entreprises, ou bien au complexe industriel de l'usine de la Belgo de Shawinigan, dont une partie des infrastructures sert maintenant de lieu d'entreposage. Quoi qu'il en soit, il existe fort heureusement d'autres projets de mise en valeur davantage axés sur l'interprétation et dont les investissements sont moindres : par exemple, le Centre d'histoire William-Price qui loge dans une ancienne chapelle anglicane et qui a comme sujet principal les pâtes et papiers et la famille Price, au Saguenay. L'apport historique et patrimonial de ces lieux est important car il assure une accessibilité et une diffusion de l'histoire régionale.



Un patrimoine à raconter



L'industrie papetière a laissé des vestiges bâtis, des complexes immenses, des équipements et machines venus d'un autre siècle. Mais outre ces éléments matériels, le patrimoine industriel papetier est également immatériel : les savoir-faire, l'organisation à l'usine, les temps de travail, de loisir et de vie... La richesse du patrimoine papetier se trouve davantage dans les histoires de ceux et celles qui l'ont construit que dans les bâtiments qu'ils ont légué. Tout cet héritage intangible représente cependant un défi de conservation, une course contre la montre, avant que le souvenir n'en disparaisse en même temps que les derniers travailleurs porteurs de cette mémoire industrielle. Leurs témoignages réhabilitent ces « histoires de boîtes à lunch » trop longtemps ignorées, parce que jugées banales et peu importantes. Il importe d'agir rapidement afin d'assurer la sauvegarde non seulement du patrimoine industriel bâti, mais aussi de la mémoire et de ces savoir-faire qui ont si fortement marqué la vie quotidienne de milliers de familles québécoises.



Source: www.ameriquefrancaise.org





Saviez-vous que...

Le miel ne périmé jamais



Le miel a une composition organique complexe et contient plusieurs facteurs antibiotiques naturels, regroupés sous le nom générique d'inhibine, qui sont en fait de puissants bactériostatiques, c'est-à-dire qu'ils empêchent le développement des bactéries. De ce fait, c'est le seul aliment qui se conserve indéfiniment et ne périmé jamais. Après plusieurs années de conservation, il suffit de le réchauffer pour lui redonner son aspect liquide car le miel devient cristallisé après une longue période. On raconte même que le miel trouvé dans les pyramides égyptiennes depuis plus de 2000 ans n'a pas encore dépassé sa date de validité !



Source: www.lesaviezvous.net



Saviez-vous que...

La couleur de peau d'une famille a viré au bleu à cause de la consanguinité



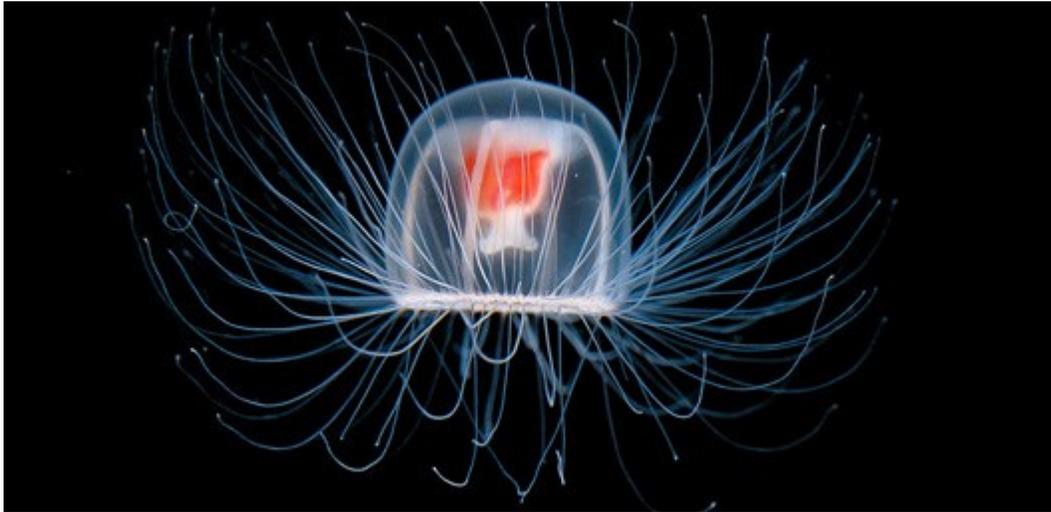
De 1800 jusqu'aux années 1970, les membres de la famille Fugate vivant au Kentucky étaient tellement incestueux qu'ils ont développé une maladie du sang appelée méthémoglobinémie à cause de six générations de consanguinité.

En effet, cette maladie extrêmement rare correspond à un taux trop important de méthémoglobine dans le sang, ce qui a provoqué une mutation chez cette famille entraînant une modification de la couleur de leur peau qui a bizarrement viré au bleu.

Source: www.lesaviezvous.net



Saviez-vous que...



Turrillopsis Nutricula, le seul être vivant immortel de la planète !

La *Turrillopsis Nutricula* est une espèce de méduse capable de transformer ses cellules de l'état de maturité à l'état d'immaturité, en d'autres termes: retour à la jeunesse. Cette méduse mène un cycle régulier de la vie, mais après maturation et accouplement, elle revient à son état initial. Ce processus appelé « transdifférenciation » lui permet de reconfigurer ses cellules défaillantes en cellules neuves, d'où son immortalité.

Peut-être ces méduses portent-elles la clé de l'élixir de jeunesse.



Légende de la chasse-galerie

La chasse-galerie, était une invention du diable (eh oui, encore lui!). C'était une sorte de canot volant qui permettait à ses occupants de se rendre à l'endroit de leur choix en survolant tous les obstacles possibles. Bien sûr, il fallait vendre son âme au diable pour l'utiliser.

Une veille de Jour de l'An, des bûcherons campés dans un chantier du nord qui se mourraient d'ennuyance, qui pour sa famille, qui pour sa petite amie ...Il faut dire qu'à cette époque, l'on partait pour les chantiers dès l'automne venu bien avant les premiers gels. On montait par les rivières en canots. Et comme c'était le seul moyen de transport, on ne revenait qu'au printemps suivant, après la débâcle. Il n'était donc pas étonnant que nos bûcherons trouvent les soirées longues et ennuyantes.

Au temps des Fêtes, c'était souvent intolérable. Les pauvres hommes avaient beau sortir leurs talents de musiciens, de chanteurs, improviser des divertissements, quand arrivait cette période, « l'ennuyance » était à son comble. Une veille de Jour de l'An donc, le cuisinier du camp, après avoir écouté les doléances des hommes, leur proposa de les amener dans leur village pour danser et faire la fête... « Nous n'avons qu'à y aller en chasse-galerie », leur dit-il. Les bûcherons se montrèrent tout d'abord scandalisés. « C'est interdit ! C'est de la magie noire ! On a pas le droit !...».

Mais le « cook » se montra convaincant. « Il y a, bien sûr, des conditions : pas de jurons, pas de boissons, ne porter aucun symbole religieux (médailles, croix, scapulaires...), éviter de toucher les croix des clochers des églises et revenir avant le lever du jour. » Facile se dirent-ils, on est des hommes après tout, pas des enfants. Pour aller voir sa « blonde », embrasser sa femme et ses enfants un soir de Jour de l'An, ils étaient prêts à n'importe quoi.

On s'installe donc dans un canot avec le cuisinier comme guide. On prononce la formule magique: «Acabri, Acabra, Acabragne, canot volant, fais-



...Suite de la légende

On s'installe donc dans un canot avec le cuisinier comme guide. On prononce la formule magique:
 «Acabri, Acabra, Acabragne, canot volant, fais-nous voyager par dessus les montagnes.»

L'on voyagea à la vitesse de l'éclair, passant au-delà des montagnes, sautant par-dessus les villages, les forêts, les rivières. L'on eut tôt fait de voir apparaître une éclaircie, puis les petites lumières de son village. En un rien de temps, les voilà rendus chez le marchand général, où se donnait ce soir-là la veillée du Jour de l'An.

La soirée fut trop vite passée, comme de raison. On s'amusa, on dansa, on joua du violon... Mais se rappelant les conditions de leur voyage et avant que le jour ne se lève, ils regagnèrent leur canot en douce, prononcèrent la formule magique et s'envolèrent vers leur camp. Ils avaient tous été très prudents sauf... le cuisinier. Celui-ci avait sans trop se faire prier, avalé un petit verre de caribou, puis encore un, puis un autre. Les hommes durent l'attacher dans le fond du canot car il menaçait de se jeter par-dessus bord: il était saoul. Mais aucun d'eux n'avait déjà navigué en chasse-galerie. Le canot filait à toute allure en zigzaguant. Arriva donc ce qui devait arriver : le canot frappa de plein fouet une grosse épinette et les hommes dégringolèrent.

Heureusement, la neige épaisse adoucit la chute et à part quelques égratignures, ils s'en tirèrent tous à bon compte. Ils n'étaient pas très loin du camp, ils ont donc pu faire le reste du trajet à pied. Mais c'était l'hiver. C'est donc en piteux état qu'ils sont finalement arrivés au camp. Ils jurèrent tous qu'on ne les y reprendrait plus. Ce fut probablement le cas parce qu'il est rare que l'on entende quelqu'un raconter qu'il a aperçu un canot volant dans le ciel.



T'es pas gêné d'la face : tu es effronté, tu n'as pas beaucoup de retenue

T'es sur les hautes : se dit d'une femme dont les mamelons pointent à travers son chandail (Saguenay, Lac-St-Jean)

Tête de cochon : entêté

Tête enflée: se prendre pour quelqu'un d'autre, se donner des qualités et des talents qu'on n'a pas

Tête de linotte : ne réfléchit pas avant d'agir

Têtue comme une mule : entêté

Tiens ben ta tuque : Regarde bien, attention, sois prêt

Tiens ça mort : n'en parle pas

Tiguidou : c'est d'accord !

Tirer des roches : lancer des pierres, des cailloux...

Tirer du grand : être snob

Tirer la couverture de son bord: Apporter des arguments ou poser des actions pour s'avantager.

Tirer la plog : en finir avec une situation qui perdure

Tirer le diable par la queue : avoir des problèmes d'argent

Tire-toi une bûche : Viens t'asseoir

Tireux de pipe : un blagueur

Expressions québécoises



Poème



Hiver

Tombe la neige
Enfile ton manteau blanc
Les enfants font des boules de neige
Mettons bonnets, écharpes et gants



Hiver emporte la burle
Qui forme nos congères
La burle qui hurle
Et qui casse nos conifères
Tout en refroidissant l'atmosphère

On allume la cheminée
Bûches et pommes de pin crépitent joyeusement
On se réunit devant les flammes attisées
Pour veiller en chantant
Tous les cantiques de Noël



Recette du mois

Menu à préparer chaque matin

*2 dl de patience, 1 tasse de bonté,
4 cuillères de bonne volonté,
1 pincée d'espoir,
1 dose de bonne foi.*

Ajoutez :

*2 poignées de tolérance,
1 paquet de prudence
et quelques brins de sympathie,
1 poignée d'humilité et une grande
mesure de bonne humeur,
assaisonnée de beaucoup de bon sens.
Laissez mijoter et vous obtiendrez
une bonne journée.*



Art et spectacle

Résidants, chères familles,

Venez vivre une expérience extra ordinaire avec l'artiste interprète
M. Benoît Gagnon.



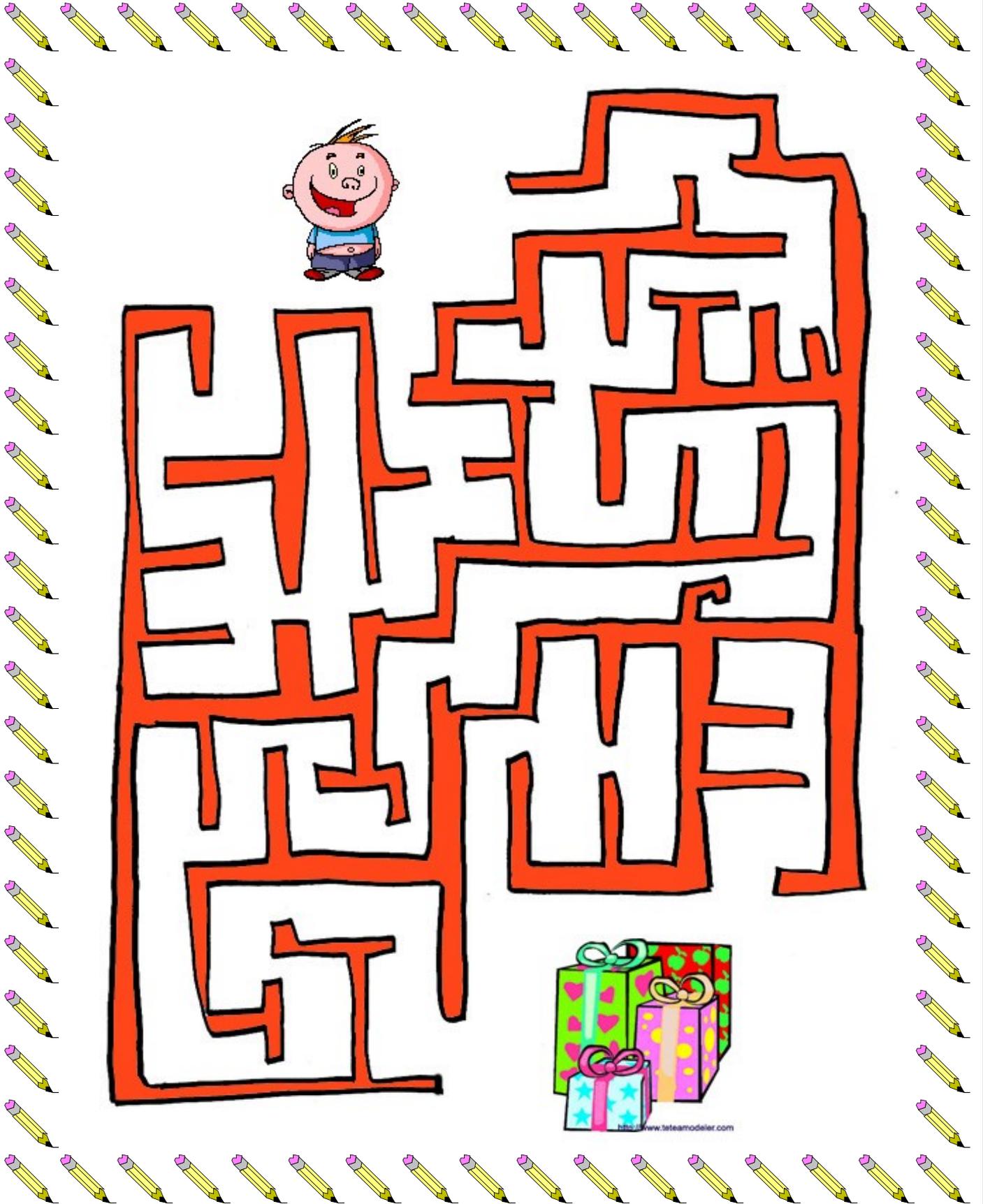
*La musique traverse le temps et nous fait voyager dans nos plus
beaux souvenirs!*

**Oseriez-vous chanter?
C'est un défi?**

Heure : 14H00

Endroit : Salon de la chapelle au 2^e étage

Date de présentation : les 26 Janvier et 9 Février 2014



<http://www.teteamodeler.com>



MOTS CACHÉS DE NOËL

w
 e
 hbe
 cebob
 oprdiuc
 laaèsnhgs
 cebrcreanio
 peltubmeolrej
 lirirsnnr
 ctlnaneeoei
 zsoéeaacmdgëlu
 uqeeuhdesieëlwg
 sqcrnneronl
 wioitonandloë
 yjlfbsbenehéutëo
 soeguodsdnbcmialn
 eëueaebveoibv
 iwlpnyabmrèafq
 gueminxtsooarhbah
 tmgonaojjdhxtelcuob
 hpcxzteeqaitrvx
 njouetsénlooeembu
 omèrenoëlodindesaco
 buaeniartthëxnsca de auh
 ole
 tga
 tap
 erl

arbre de Noël	chansons	mère Noël
barbe	cheminée	noël
bas de Noël	cloche	ornements
biscuits	couronne	père Noël
bonhomme de neige	dinde	renne
bottes	décorations	sac
boucle	gui	sapin
bougie	guirlande	traîneau
boule	habit	église
cadeau	hotte	étoile
canne de Noël	houx	
carte	jouets	
chandelle	lumière	



Charivari de Noël

Les lettres de chacun des mots de la colonne de gauche ont été mélangées. Replacez-les dans l'ordre dans les cases de la grille et retranscrivez ensuite les lettres encadrées dans l'espace en bas de la grille pour solutionner.

ONÈL	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>					
SIANP	<input type="text"/>								
MULIÈRE	<input type="text"/>								
RAREB	<input type="text"/>								
CCHEOL	<input type="text"/>								
LOEBU	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>					
ADCUAE	<input type="text"/>								
CNAEN	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>					
RENEN	<input type="text"/>								
SAB	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>						
LOBCUE	<input type="text"/>								
ÉLOETI	<input type="text"/>								
LANLEDCEH	<input type="text"/>								
COONUENR	<input type="text"/>								
NEMCIHÉE	<input type="text"/>								
NAGE	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>					
BENHMOOM	<input type="text"/>								
TUIN	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>					
XUHO	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>					
NUITL	<input type="text"/>								
TARÎEAUN	<input type="text"/>								

<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

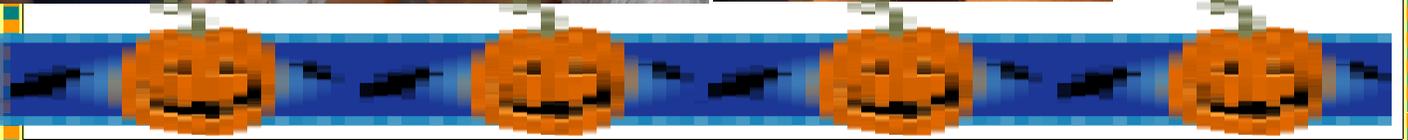
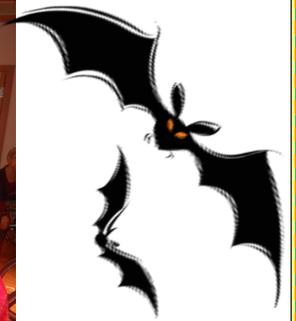


NOUS NE VOUS OUBLIERONS PAS

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de Mmes Yolande Thomas et Marie-Claude Cantin ainsi que de M. René Champagne. Tant l'équipe du comité des résidants que les membres de la direction ainsi que le personnel, sans oublier les résidants du Centre d'Hébergement Fernand-Larocque, désirent transmettre aux membres de leur famille ses plus sincères condoléances.

Nos pensées vont vers vous en ces moments difficiles.







PETITES ANNONCES

Si vous avez des objets, des vêtements ou autres choses qui pourraient intéresser quelqu'un, vous n'avez qu'à l'inscrire sur un papier que vous mettez dans la boîte aux lettres du Comité des résidants, à la porte #1.

Deuxième alternative, vous pouvez également laisser un message sur la boîte vocale du Service des Loisirs ou par courriel au: mrivierin2.csssl@ssss.gouv.qc.ca.

Dans votre message vous devez m'identifier l'objet avec une petite description de celui-ci, le coût demandé, le numéro de téléphone de la personne à rejoindre ainsi que le nom du détenteur de l'objet.

Merci



*Merci
Beaucoup*



L'équipe du journal
«la Roquette»
souhaite à tous de
de passer un joyeux
temps des fêtes!